



Le SE-UNSA 22 vous informe

1er février : Audience avec l'IENA, Madame Le Brozec

Première audience de l'année 2021 avec Mme l'IENA (processus habituel d'audiences mis en place dans notre département). Même si nous saluons cette démarche initiée par notre Administration, tout moment de dialogue social étant à prendre, ceci ne pourra absolument pas remplacer ce qui se passait préalablement, lorsque les CAPD n'avaient pas été supprimées par la loi dite de « transformation » de la Fonction publique.

Au passage, nous vous invitons à signer la pétition UNSA – Éducation « Pour ma carrière, pour ma mutation, je veux des représentant·es du personnel » en cliquant ci-dessous.

Nous étions au rendez-vous.



Et maintenant... Reconnu·es et respecté·es ?

L'UNSA Éducation rappelle son opposition à la loi de transformation de la Fonction publique du 6 août 2019 qui vient fortement impacter le dialogue social et les instances de concertation en fusionnant les CT et CHSCT et en restreignant considérablement les compétences des CAP.

Nous regrettons toutefois que ces audiences aient lieu dans un temps si contraint, tant nous avons de sujets à évoquer. Ce laps de temps ne permet pas non plus d'avoir toutes les réponses à nos questions, mais la priorité est de porter des messages et « nous reviendrons ultérieurement à la charge » ... Ce que nous avons fait en adressant un mel complémentaire à cette audience. La différence, et elle est de taille, est que l'administration n'apporte pas de réponse officielle comme c'était le cas auparavant en CAPD.

Vous trouverez ci-dessous le compte-rendu complet de cette courte audience (un peu plus d'une heure) et l'intégralité des questions ou problèmes que nous avons soulevés ainsi que les réponses de l'administration. L'administration était représentée par Mme Le Brozec, IENA et Mme Garreau, chef de la DIV1D22 ; Robin Maillot et Maxime Besnoux sont intervenus pour le SE-Unsa 22. Préalablement à cette audience nous avons écrit au Dasen afin d'aborder différents sujets que nous avons portés durant cette audience. Le premier d'entre eux concerne la carte scolaire de rentrée 1er degré, le CTSD ayant lieu deux jours après cette audience. Cette audience n'a pas vocation à remplacer le CTSD où le SE-Unsa défend, argumente nombre de situations d'écoles mais nous avons des remarques à faire et des précisions à obtenir.

Carte scolaire

SE-Unsa 22 : Nous avons donc commencé par interpeller Mme Le Brozec sur les mesures envisagées pour la future carte scolaire du 1^{er} degré. Nous avons dénoncé le nombre de fermetures envisagées indiquant que par rapport au choix du recteur (-5) c'était 42 fermetures de classes qui étaient envisagées. Annonce qui, dans le contexte actuel, a été très mal perçue par les collègues. Alors oui, il y a aussi 20 prévisions d'ouvertures et des postes réservés ainsi que des postes de remplaçants créés mais le message envoyé après ces mois difficiles passe très mal. Nous avons aussi indiqué que selon nos calculs, le différentiel se portait à - 10 ou - 11.

Les conditions très particulières de cette année scolaire, et celles de la précédente auraient dû être prises en compte et nos élèves et collègues qui ont souffert auraient du pouvoir souffler.

Pour ce qui est du projet de carte scolaire, nous avons de très grosses inquiétudes sur l'angle humain, notamment dans certains secteurs géographiques où les personnes victimes de fermeture, qui ont parfois une ancienneté conséquente, pourraient se retrouver sans poste et pas certaines du tout de retrouver un poste près de leur domicile.

IENA : On rend peu de postes, l'Académie est à l'équilibre mais le recteur a fait des choix permettant d'aider le 35 qui fait partie des 10 départements français à avoir un P/E (professeur/élèves) défavorable. Il fallait aussi aider le département du Finistère.

Notre avis : Cela fait des années que ce constat existe et que notre Académie traîne ce « boulet ». Cette situation breillienne aurait nécessité une dotation qui lui permette de résorber ses difficultés, nous en avons fait plusieurs fois la demande... Au lieu de cela, chaque année, le recteur « pioche » dans les autres départements pour « limiter la casse » dans le 35, où c'est malgré tout toujours à flux tendu. Nous rappelons également qu'il est difficile de comparer nos deux départements, ne serait-ce que pour l'urbanisation breillienne importante et la ruralité du notre, la différence de taille entre les établissements, sans parler des constats sociaux...

IENA : On attend 661 élèves de moins à la rentrée prochaine, c'est une moins forte baisse que les années précédentes. Peut-être aurons-nous un peu moins de pertes que prévu, comme les deux années passées ? Nous créons également des postes. Malheureusement, l'ouest du département perd beaucoup de postes, désormais aussi le secteur de Lamballe.

Pour le différentiel que vous évoquiez, il y a une autre réserve de 5 postes d'où la différence, celle-ci étant prévue pour les échanges en CTSD.

Nous l'avions deviné mais souhaitons vérifier qu'il n'y avait pas autre chose de caché derrière ce différentiel.

On entend bien vos inquiétudes pour ce qui concerne certains secteurs mais il nous faudra bien des postes de stagiaires, ainsi que les groupes alternants (tiers temps) qui se mettront en place (une réunion académique aura lieu juste avant les congés, c'est une année transitoire). Nous faisons au mieux pour satisfaire les personnes mais ces secteurs ne permettront pas toujours de retrouver un poste à proximité.

C'est particulièrement dommageable pour nos collègues qui pourraient en quelque sorte subir la double peine : perte du poste à titre définitif et impossibilité d'en retrouver un autre dans le même secteur géographique. D'où la demande que nous avons faite en ce qui concerne le mouvement.

Mouvement 1^{er} degré

SE-Unsa 22 : Nous rappelons notre opposition à la loi de transformation de la Fonction publique (destruction conviendrait parfaitement) qui permet à l'administration de nommer des personnels de manière non contrôlée et donc en toute opacité. Nous demandons à ce que la circulaire du mouvement soit modifiée afin de réintégrer la priorité de retour sur l'école à N+1 lors d'une mesure de carte scolaire. Il existe cette année des cas concrets de collègues qui pourraient retrouver un poste sur leur école l'an prochain suite à un départ en retraite.

Au vu des mesures qui se profilent, de nombreuses fermetures sont annoncées, nous voudrions avoir des confirmations :

Lorsqu'il y a eu fusion d'écoles (mater et elem) et que l'un des directeurs est passé adjoint : son ancienneté dans l'école part-elle de sa nomination première ?

DIV1D : Oui, l'ancienneté sur le poste précédent est ajoutée (si la personne était titulaire de son poste).

Crise sanitaire / Non remplacement (Constellations) / Masques / Contractuels

SE-Unsa 22 : Nous tenons à rappeler, comme nous le faisons depuis le mois de mars dernier, que cette crise sanitaire impacte nos collègues et leurs élèves, soumis à d'incessants changements. Les conditions de travail où il faut faire classe toute la journée avec un masque, et en parlant toute la journée, précision utile, sont difficiles.

Absences et remplacements, Formation constellation priorisée : y a-t-il assez de moyens de remplacement pour que tous les collègues absents soient remplacés ? Sinon nous sommes confrontés au problème du brassage... Le remplacement des collègues en formation constellation, au détriment des collègues absents pour maladie cristallise la colère et l'incompréhension de tous face à la lutte contre la Covid !

Faute de remplaçants disponibles, certains collègues directeurs se retrouvent obligés de remplacer leur collègue absent sur leur jour de décharge...

IENA : La formation a repris normalement depuis janvier, avec un remplacement prévu par des brigades. Il n'est pas prévu d'arrêter les formations dès qu'il y a un problème. C'est aussi parce qu'on maintient l'ordinaire qu'il est plus facile d'assimiler le contexte actuel. Nous avons 21 contractuels actuellement, qui assurent des remplacements. Je sais qu'il y a quelques tensions mais maintenant nous sommes en capacité de voir au jour même le décompte des journées remplacées. C'est une enquête très précise, on essaie d'ajuster au mieux. On est vigilant pour la suite car nos contractuels sont là jusqu'aux congés de février. Pour l'instant il n'y a pas de prorogation mais on

se prépare. La majorité d'entre eux souhaite continuer. Concernant les directeurs déchargés, je n'ai jamais demandé que les décharges de direction ne soient pas pourvues en raison de manques de remplacements.

La règle sur le non-brassage est seulement une limitation ; si un enseignant n'est pas remplacé, ses élèves doivent être répartis dans les autres classes, même si le directeur est en décharge.

Nous ne sommes absolument pas d'accord sur la nécessité de poursuivre coûte que coûte ces formations, nous persistons dans le fait de dire que la seule priorité devrait être la santé de nos collègues, de leurs élèves, des autres personnels de l'école plutôt que d'appliquer stricto sensu la commande ministérielle.

Le SE-Unsa demande la prolongation jusqu'à la fin de l'année scolaire des contrats des enseignants et AED recrutés depuis le mois de novembre.

SE-Unsa 22 : Concernant les masques, nous vous rappelons les difficultés rencontrées lors de la mise en place du port obligatoire pour les élèves et les oppositions parfois fortes de certains parents, cela retombait sur les collègues et ou les directrices et directeurs. Depuis ce week-end, il y a obligation pour les personnels et leurs élèves d'en porter un de catégorie un. Pour nous, nos collègues n'ont pas à avoir la responsabilité d'aller vérifier le type de masque porté par leurs élèves.

IENA : Ça n'est pas à l'enseignant de vérifier la qualité du masque ni de contrôler le changement de masque. L'information est transmise, aux parents d'être responsables.

Il faut surtout que les écoles disposent d'un stock de masques pour les élèves, ce qui n'est plus le cas dans nombre d'écoles. Se pose aussi la question du coût pour les familles, particulièrement oublié par cette mesure. Sans oublier la réalité de nos classes où le port correct du masque peut être un combat ! Juste après la fin de cette audience, le « énième » protocole du rectorat était transmis avec un courrier à l'adresse des parents sur les nouveaux critères des masques...

SE-Unsa 22 : La gestion des cas Covid est toujours très lourde, passe toujours par les directeurs. Nous exprimons la nécessité de leur octroyer immédiatement un moyen de décharge pour que le tracing soit le plus rapide et efficace possible. Discours et préconisations différents suivant les interlocuteurs ARS, CPAM... Quelle perte de temps, d'énergie et surtout d'efficacité !

Il faut un réel soutien de l'IEN quand il y a un problème avec des parents ou des élus. Dans les faits ce n'est pas le cas.

Les IEN se rendent-ils compte des difficultés de certains directeurs avec les municipalités, Atsem, etc. ? Les IEN ne devraient pas attendre que cela s'envenime et une intervention en amont éviterait souvent que cela ne dégénère.

IENA : Il est certain que c'est aux directeurs d'établir les listes en cas de Covid, ce n'est pas le travail de l'IEN. C'est bien le directeur qui émet un signalement Covid DSDEN22 et non un simple mail au cabinet (cf protocole fin nov/début décembre et non celui d'octobre).

Concernant l'appui des IEN, ce n'est pas normal si un problème met une semaine à se régler, il faut une intervention rapide. N'hésitez pas à m'en faire part si cela se reproduit, j'interviendrai car ce n'est pas normal.

Nous n'hésiterons pas même si c'est lassant de rappeler ce qui devrait être la norme en ce qui concerne le soutien hiérarchique qui se doit d'être réel, et rapide... Et de savoir qu'ainsi bien des problèmes pourraient être évités !

L'IEN qui accompagne doit rester impartial, il n'est pas là pour prendre parti mais tenir la barre dans le bon sens et rappeler ce qu'est notre cadre de travail.

Nous pensons que lors d'un conflit avec les municipalités ou un parent, l'IEN doit soutenir l'enseignant, c'est son rôle. Lorsqu'il y a un conflit entre enseignant ou directeur et Atsem, nous pouvons vous dire que les élus, eux, soutiennent leur personnel.

Direction d'école

SE-Unsa 22 : Concernant la demande de conseil d'école extraordinaire pour le PEDT : nous n'avons pas entendu le même discours entre DASEN et les IEN : le premier dit tout le monde sauf 4 ou 5 écoles du département, les IEN : cela ne concerne que ceux qui ont un PEDT...

IENA : Pour moi c'est clair, le courrier envoyé aux maires était le même qu'aux directeurs. Donc la demande de révision du PEDT et la tenue d'un conseil d'école anticipé ne concerne que quelques situations.

SE-Unsa 22 : Il est demandé d'élaborer un nouveau projet d'école, dans un délai très restreint, avec des pressions plus ou moins importantes... Tout ça pour un projet d'école qui n'amène aucun financement (a contrario du second degré). Compte-tenu du contexte sanitaire, était-ce réellement une priorité ? Nous avons demandé au recteur de décaler cette étude à la rentrée des prochaines vacances.

IENA : On ne fait pas des projets uniquement pour le financement. Les conseils des maîtres peuvent ne travailler que sur un axe, c'est la demande qui sera faite. On ne souhaite pas retirer cette demande : il s'agit simplement pour les équipes enseignantes de se focaliser sur la diminution des écarts entre élèves.

Il est vrai que notre DaseN a même indiqué que ce travail était un bol d'oxygène pour les équipes et notamment les directeurs. Sérieusement ? Décidément, on n'a pas la même notion de la respiration... Ce n'est vraiment pas le sens des réactions nombreuses que nous avons reçues, nos collègues veulent simplement faire leur travail et les directeurs qu'on arrête réellement de leur rajouter des tâches...

Il serait bien que l'administration soit connectée avec la réalité du terrain, difficile et fatigante.

Demandes de temps partiel

SE-Unsa 22 : Nous avons demandé quelle était l'orientation pour cette année concernant les demandes de temps partiel ? Seront-elles acceptées automatiquement, facilement ? Et concernant les demandes de temps partiels à 80% ?

IENA/DIV1D : Il est encore un peu tôt pour connaître les orientations précises, les temps partiels sont la dernière étape du calibrage départemental. Concernant les demandes de 80% l'administration devrait les accorder facilement encore au moins l'année prochaine pour en tirer des conclusion (cela permet à l'administration de récupérer des jours de remplacement en hiver). En

revanche, il y aura peut-être des discussions pour certaines situations (comme l'an dernier par le biais des IEN) mais il nous manque nos derniers éléments de calibrage.

Les possibilités de travail à temps partiel sont importantes afin que nos collègues puissent conjuguer vie personnelle et vie professionnelle. Rappelons que souvent nos collègues financent cette possibilité ou leurs problèmes de santé et qu'ils occupent la journée déchargée en travaillant chez eux pour préparer leur classe.

AESH

SE-Unsa 22 : La revalorisation promise aux AESH a-t-elle été actée ? Combien de personnels sont concernés sur le département ?

IENA : On ne va pas pouvoir vous répondre tout de suite, nous nous renseignons et vous répondrons ensuite.

SE-Unsa 22 : Il reste encore de nombreux élèves non accompagnés. Quand seront résolues ces situations? Quelles sont les dates de financement pour abonder le nombre d'AESH ?

IENA : 64 notifications ne sont pas honorées pour l'instant. Nous sommes actuellement en attente pour le droit de recruter, comme les autres départements.

Nous le déplorons et le dénonçons. Localement une action intersyndicale est en cours et nous devrions être, enfin, reçus par le préfet. Nationalement une action est aussi en cours.

SE-Unsa 22 : Concernant les PIAL : un point a-t-il été fait sur leurs missions ?

IENA : Le DASEN essaie de faire en sorte qu'il y ait une coordination académique. En préparation de la carte scolaire nous avons réservé quelques ETP (équivalents temps plein) pour satisfaire les missions. On ne sait pas encore si ce sera toujours des directeurs qui seront en charge des PIAL. Il y a une discussion à venir avec le DASEN, pour l'ensemble des PIAL du 22. Il est vrai que cela n'a pas fonctionné tout à fait comme on voulait jusqu'à présent.

En tout cas, PIAL ou pas PIAL, dans le monde réel de nos écoles et établissements la vision idyllique de l'inclusion selon JMB n'existe pas... Et en attendant ce sont les élèves qui ont des besoins d'accompagnement qui trinquent, sans oublier leurs camarades, leurs enseignants et AESH.

[Participer à l'enquête "Enseignant-e et école inclusive : ma réalité au quotidien"](#)

[Participer à l'enquête "Enseignants référents pour la scolarisation des élèves en situation de handicap : le SE-Unsa à vos côtés"](#)

[Participer à l'enquête "AESH : le SE-Unsa agit pour vos conditions de travail"](#)

SE-Unsa 22 : Concernant les formations de maîtres E et G, la formation va poser problème rapidement avec les nombreux départs en retraite de collègues Rased ces prochaines années, sans parler de la rentrée prochaine... Il ne faudrait pas que l'administration en profite pour ne pas remplacer ces personnels.

IENA : Un point sera bientôt fait avec Mme Bizouarn (IEN AESH). Les deux premiers problèmes de postes à pourvoir sont les UEE et ULIS, les formations en découleront. Concernant les enseignants Rased nous avons quelques « dormants », les formations ne seront pas forcément axées sur cette priorité donc.

SE-Unsa 22 : Une enseignante de Rased absente en seconde partie d'année en raison d'un mi-temps annualisé sera-t-elle bien remplacée ?

IENA : Non. Il y a possibilité de recourir aux APC et stages...

No comment, d'autant qu'à l'heure où cette réponse nous a été faite, une solution locale était envisagée et cherchée...

A l'heure où les constats des effets du confinement sur nos élèves et notamment les plus fragiles sont édifiants, on « oublie » un mi-temps Rased, on déplace des moyens d'une partie du département à l'autre à la rentrée prochaine. Pour le SE-UNSA 22, les Rased devraient être l'une des priorités et des postes devraient ouvrir dans chacun des départements français tant les besoins sont criants. Et pourtant la réalité risque d'être autre. En ce qui nous concerne, pour nos élèves en difficulté, nous pensons que ce serait bien plus utile que de dispenser la formation selon JMB, la solution miracle puisque émanant de notre ministre et étant transmise sine die par notre hiérarchie... Quant à la problématique précise soulevée, il s'avère qu'une solution intermédiaire a été trouvée depuis, avec l'intervention d'une enseignante à mi-temps sur quelques écoles. C'est « moins pire » que rien même si les modalités d'intervention présentées aux écoles concernées nous interrogent et ne remplaceront en rien l'intervention des professionnels formés et reconnus que sont les Rased. Au passage, nous vous invitons à lire quelques articles récents sur les Rased qui manquent de... personnels, formation et reconnaissance !

[Le Collectif national Rased dénonce les appels à assurer des remplacements](#)

[Rased : une audience très attendue qui a beaucoup déçu](#)